

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE



Communiqué de presse

Que la Fête des mares commence !

Du 30 mai au 7 juin se déroulera la 5^e édition de la Fête des mares, partout en France

Les mares sont de fantastiques milieux : supports d'une biodiversité originale et étonnante, elles offrent également de multiples services à nos sociétés ! Cependant, comme toutes les zones humides, les mares sont menacées... 90 % d'entre elles ont disparu au cours du siècle dernier et cette tendance se poursuit. Entre 2000 et 2010 presque la moitié des zones humides ont été dégradées.

En France les zones humides, dont font partie les mares, représentent moins de 4% du territoire métropolitain mais plus du quart de la biodiversité, dont 45% des espèces menacées françaises.

Les zones humides sont malheureusement encore les écosystèmes les moins bien conservés.

Du fait de leurs petites tailles, les mares constituent de magnifiques supports pédagogiques de sensibilisation à l'érosion de la biodiversité. Organiser un événement annuel, à l'échelle nationale, dédié à ces milieux est l'occasion de mieux les faire connaître et de sensibiliser la population à l'intérêt de les préserver.

Une fête, c'est-à-dire ?

C'est l'organisation annuelle de nombreux événements sur l'ensemble du territoire national : des ateliers, des sorties nature, des expositions, des conférences, etc.

La Fête des mares a lieu, tous les ans, la première semaine de juin. Elle est coordonnée par la Société nationale de protection de la nature.

Les manifestations organisées permettent, par exemple, d'aborder la complexité de l'écosystème « mare », de découvrir sa richesse faunistique et floristique, de transmettre les pratiques de bonne gestion et de mettre en évidence les initiatives mises en place pour préserver ces milieux.

Et cette année ?

Cette année, étant donnée la situation sanitaire, il a été difficile pour beaucoup de nos partenaires d'organiser des manifestations. Elles sont donc moins nombreuses que les précédentes années, mais plusieurs dizaines auront tout de même lieu dans toute la France. La SNPN fera également vivre cet événement sur ses réseaux sociaux.

Les français ont montré dès la mise en place des premières mesures de déconfinement leur envie de nature, leur besoin de prendre un grand bol d'air au contact de la nature : la fête des mares en est une très bonne occasion !



Lien vers la page de l'évènement :

<https://www.snpn.com/portail-fete-des-mares/>

Téléchargez le programme 2020 :

<https://www.snpn.com/wp-content/uploads/2020/05/Programme-FDM-2020.pdf>

La liste à jour est également disponible ici, certains événements ayant été labellisés après l'édition du programme :

<http://www.zones-humides.org/s-informer/partez-a-la-decouverte-des-zones-humides>

Les événements sont référencés également dans l'application smartphone « BaladOmarais », application réalisée par l'ex-Onema (aujourd'hui intégré à l'AFB), avec l'Office international de l'eau (OIEau).

LA SOCIÉTÉ
NATIONALE DE
PROTECTION DE
LA NATURE

PRÉSENTE

DES RENDEZ-VOUS
PARTOUT EN FRANCE
OUVERTS A TOUS

Fête des mares

DU 30 MAI AU 7 JUIN 2020

Mare'athon Nature

PROGRAMME DES ANIMATIONS
SUR WWW.SNPN.COM
#FDM2020

SNPN
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854

EN PARTENARIAT AVEC :



LES PARTENAIRES NATIONAUX



La Fête des mares bénéficie du soutien financier du MTES



EN PARTENARIAT AVEC



Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
6 rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 24 55 00



La Fête des mares marque également la clôture de l'opération Fréquence Grenouille coordonnée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Créée en 1988, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels rassemble les Conservatoires d'espaces naturels. Elle a pour mission principale de représenter le réseau et de favoriser les échanges entre ses membres, afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents.

AVEC L'APPUI TECHNIQUE



Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales »
Porté par l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

44 rue Crozatier - 75012 Paris - Tél : 01 43 40 50 30 - www.pole-zhi.org



Créés en 2001 dans la lignée du premier plan national en faveur des zones humides pour accompagner les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides, les Pôles-relais zones humides travaillent sur l'ensemble des thèmes zones humides.

Leur mission est de constituer un réseau d'acteurs concernés par la gestion et la restauration des zones humides et mutualiser et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.

LA COORDINATION NATIONALE



Société nationale de protection de la nature

9, rue Cels - 75014 Paris

Tél. : 01 43 20 15 39 - fetedesmares@snpn.fr - www.snpn.com

La Société nationale de protection de la nature est une association reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de protéger la faune, la flore et les milieux naturels.

Son implication en faveur des zones humides est constante depuis des décennies !

La SNPN gère deux Réserves naturelles nationales en site Ramsar (Camargue et Grand-Lieu) et édite des revues scientifique (*Revue d'Ecologie – La Terre et la Vie*), technique (*Zones Humides Infos*) et de vulgarisation (*Le Courrier de la Nature*).

Elle participe à la coordination de la Journée mondiale des zones humides en tant que correspondant ONG de la politique de *Communication, éducation, sensibilisation et participation du public* (CESP) de Ramsar et co-anime le groupe thématique « communication » du Groupe national pour les milieux humides.

Enfin, depuis 2007, la SNPN travaille à la préservation des zones humides franciliennes. Entre autres, elle mène l'inventaire des mares d'Ile-de-France à travers un programme participatif « Si les mares m'étaient comptées » (<http://www.snpn.mares-idf.fr/>) et a lancé, en 2014, la première Fête régionale des mares !

Contact presse :

Lucille Hamel, Chargée de communication et d'événementiel

Fête des mares

Société nationale de protection de la nature

fetedesmares@snpn.fr

PROTÉGER LA FAUNE, LA FLORE ET LES MILIEUX NATURELS

www.snpn.com

Société nationale de protection de la nature

44 rue d'Alésia, 75014 Paris | +33 (0)1 43 20 15 39 | contact@snpn.fr | www.snpn.com

Association fondée le 10 février 1854 - Reconnue d'utilité publique le 26 février 1855